



Tarifs pour mise en décharge (01/04/2024) hors TVA * cette liste remplace toutes les autres

	€/T
Amiante (les ardoises ne contenant pas d'amiante sont considérées comme de l'amiante). L'amiante doit être emballée séparément dans des bigbags.	200,00
Asphalte CAT 1	13,50
Verre	70,00
Déchets verts	60,00
Terre (sans pierre ou autre déchets). Acceptation sous réserve des résultats d'analyses. Le titulaire de la licence se réserve le droit de facturer des suppléments s'il apparaît que la terre fournie est contaminée.	28,00
Terre avec de la pierre	27,50
Terre humide	35,00
Plâtre / Plaques de plâtre	130,00
Déchets de bois	120,00
Polystyrène	635,00
Déchets mixtes de catégorie 2 (pas d'amiante, DEEE ni de petits déchets dangereux, déchets ménagers ou roofing)	238,00
Catégorie 3B mélange terre/pierres/briques + max 40% catégorie 2	148,00
Papier et carton	60,00
Roofing non bitumineux	240,00
Déchets de caoutchouc	180,00
Stabilisé	18,00
Béton cellulaire	130,00
Plastique dur	105,00
Billes de chemin de fer	200,00

	€/T	
(voir www.tracimat.be)	LMRP	HMRP
Béton pur (non armé, pas de sable/terre, < 200cm)	0,50	1,00
Béton pur (non armé, pas de sable/terre, > 200cm)	8,00	9,00
Béton non pur (non armé, max 25% sable, pas de terre)	12,50	13,50
Béton armé (< 50cm, pas de sable ni de terre)	4,50	5,50
Béton armé non pur (< 50cm, max 25% sable, pas de terre)	9,00	10,00
Béton fort armé (> 50cm e.a. plaques et poteaux de béton)	20,00	21,00
Briquailon pur (tuilles ou briquailon pur, 0% de sable ou terre)	10,50	12,50
Briquailon non pur (max 10% de pollution avec sable ou terre)	15,50	17,50
Briquailon non pur (max 25% de pollution avec sable ou terre)	20,50	22,50

Supplément moins que 2,5T = € 3,50 HTVA

Tarifs pour enlèvement (01/04/2024) HTVA

Produits agréés par la Copro	€/T
Asphalte concassé 0/20	8,00
Béton concassé 0/20	9,50
Béton concassé 0/40	9,50
Béton concassé 20/40	10,50
Sable de concassage 0/6,3	8,00
Béton concassé 6,3/20	9,50
Briquailon concassé mixte 0/56	2,00
Sable tamisé (réglé sur des versages et enlèvements, pas de remboursements)	-1,00

Dolomie 0/15	39,63
Dolomie 5/15	47,50
Porphyre 7/20	27,86
Sable de porphyre 0/4	12,00
Sable de Rhin 0/4	29,00
Sable de mer 0/2	16,44
Sable de l'Escaut	13,00
Terreau avec compost	20,50
Calcaire 2/8	27,00

Numéro d'autorisation AMV/000155369/1001

Si vous le souhaitez, nous assurons le transport de nos produits vers votre destination, pour les petites comme pour les grandes quantités.

La location d'un camion s'élève à € 76,00/h et € 83,50/h pour un tracteur semi-remorque.